



# CAP SUR L'ÉTÉ

NEWSLETTER N°26 – Juin 2023

*La* Gazette

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

## ÉDITO CAP SUR L'ÉTÉ

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

### " Cap sur l'été "

Nous avons plaisir à vous faire découvrir votre "gazette" nouveau format et votre nouveau site [www.lamondialecfecgc.fr](http://www.lamondialecfecgc.fr)

Nous sommes venus à votre rencontre sur le site de Mons afin d'échanger avec vous et vous présenter notre projet .

Nous vous proposons de prendre contact avec les élus CFE-CGC La Mondiale pour les remontées individuelles et réclamations salariales.

Vos élus CFE-CGC continuent de porter vos inquiétudes lors des instances dédiées, et vos « voix » sur les négociations à venir.

**ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN !**

*Bien syndicalement*

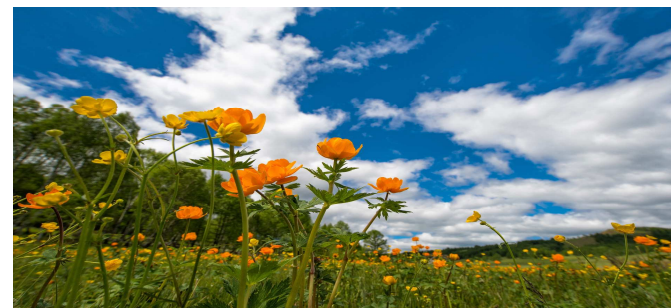


**Cyril Franches**  
Délégué Syndical Central



**Julie Lucas**  
Déléguée Syndicale  
Centrale adjointe

## FOCUS DE JUIN



- La CSSCT – explication de texte
- A la rencontre des salariés de Mons
- Réclamations individuelles

## La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

### Qui suis-je ?

Avant tout, je suis conseillère commerciale depuis 2006 dans le Groupe et représentant du personnel depuis 2013. En tant qu'élue, je suis également rapporteur de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail, une des commissions obligatoires du CSE.

#### ► C'est quoi un Rapporteur de la COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL ?

La commission est composée d'une vingtaine de membres du CSE dont je suis en quelque sorte la secrétaire. Je prépare les ordres du jour avec la DRH, car nous nous réunissons en moyenne tous les 2 mois (DRH et membres élus). J'anime les débats entre élus, lors des réunions préparatoires des séances plénières de la commission SSCT. Je centralise les demandes des membres de la commission et assure le relais avec la DRH pour les questions afférentes à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail de tous les salariés La Mondiale.

Par exemple, lors de la période COVID, la DRH me contactait régulièrement pour organiser une réunion à chaque changement de protocole sanitaire. Car l'information doit être présentée aux élus avant d'être publiée sur Déclics ou d'être communiquée auprès des managers opérationnels.

#### ► A quoi sert la commission SSCT (ou CSSCT) ?

Depuis les ordonnances Macron de 2019, la commission SSCT a remplacé l'ancien CHSCT, avec la personnalité morale en moins, et sans l'indépendance par rapport aux autres instances du personnel qui existait avant la création du CSE et de ses commissions obligatoires dont la CSSCT.

Néanmoins, la commission SSCT par délégation du CSE reprend les attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.



**Laure Bernard**  
**Rapporteur commission SSCT**

## La CSSCT, suite des explications.

Le rôle premier de la CSSCT est de veiller à la santé et à la sécurité des salariés, mais aussi de proposer des solutions et des actions de prévention afin de lutter contre les risques professionnels.

N'oublions pas que l'employeur a une obligation de résultat en matière de santé et sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, les élus de cette commission doivent s'assurer du respect de cette obligation.

Par ailleurs, le CSE doit être consulté quand un projet d'organisation modifie substantiellement les conditions de travail.

Dans ce cas, la commission SSCT peut intervenir soit pour préparer cette consultation et/ou suivre le déploiement du projet quand l'avis a été rendu et le projet lancé pour mise en application.

Enfin, la commission SSCT est compétente pour traiter les droits d'alerte pour atteinte aux personnes, ou danger grave et imminent.

### ► Quelles sont les sujets traités à la commission SSCT ?

Actuellement, nous suivons le déploiement du projet du flex office sur les sites de Levallois, Malesherbes et Marseille. Nous sommes également informés du déménagement et du réaménagement des agences commerciales (dernièrement Aurillac par exemple).

Nous avons préparé l'avis consultatif à rendre au CSE relatifs aux DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), et PAPRIACT (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail). Ces documents obligatoires servent à évaluer les risques professionnels, et formalisent, l'ensemble des mesures devant agir sur ces derniers.

## La CSSCT, suite des explications.

Pour illustration, la DRH a identifié cette année deux risques pour lesquelles elle souhaite mettre en place des actions de prévention. Il s'agit du risque routier et des risques liés à la posture statique prolongée (risques cardio-vasculaires essentiellement).

S'agissant du risque routier, la DRH prévoit une formation en e-learning. Et concernant la posture statique prolongée, la Direction propose à tous les collaborateurs l'accès à yoburo via Declics, qui délivre une séance de yoga, étirement, sophrologie tous les vendredis après-midi en visioconférence.

En dernier lieu, vous avez peut-être remarqué dans votre application Teams, dans la colonne de gauche, l'icône "secours". C'est le système qui a été mis en place pour gérer les situations d'urgence vitale, (malaise d'un collègue, chute....). Cela permet de contacter l'ensemble des secouristes du travail présents sur le site. Avant de le voir apparaître dans Teams, il a été présenté aux élus lors d'une réunion de la CSSCT.

Pour approfondir le sujet, je vous invite à consulter les procès-verbaux de la CSSCT sur Déclics : [Detail des Metadonnees \(sharepoint.com\)](#).

Et si vous rencontrez une problématique en lien avec la santé au travail et les conditions de travail, n'hésitez pas à me solliciter ainsi que les élus CSE CFE-CGC membres de la CSSCT :

- Laurence DANIELOU : [laurence.danielou@ag2rlamondiale.fr](mailto:laurence.danielou@ag2rlamondiale.fr)
- Cyril FRANCHES : [cyril.franches@ag2rlamondiale.fr](mailto:cyril.franches@ag2rlamondiale.fr)
- Véronique IZABEL : [veronique.izabel@ag2rlamondiale.fr](mailto:veronique.izabel@ag2rlamondiale.fr)
- Julie LUCAS : [julie.lucas@ag2rlamondiale.fr](mailto:julie.lucas@ag2rlamondiale.fr)
- Georges WAKNINE : [georges.waknine@ag2rlamondiale.fr](mailto:georges.waknine@ag2rlamondiale.fr)
- Joelle GOZLAND : [joelle.gozland@ag2rlamondiale.fr](mailto:joelle.gozland@ag2rlamondiale.fr)
- Christian AMBROSINO : [christian.ambrosino@ag2rlamondiale.fr](mailto:christian.ambrosino@ag2rlamondiale.fr)

## A la rencontre des salariés du site de Mons

**Vos élus CFE-CGC ont eu beaucoup de plaisir à partager et échanger avec les collaborateurs lors de leur venue sur le site de Mons-en-Baroeul début juin.**



**Nous souhaitons avant tout présenter notre projet, proposer une autre alternative syndicale et surtout vous rencontrer.**

## Réclamations salariales, ne tardez pas !

**L'équité et le contrôle de la distribution des augmentations individuelles et des primes de Performances (d'objectifs dont le processus est détaillé annuellement dans Déclics) deviennent primordiaux pour tous les salariés cadres et non cadres à statut administratif.**

Chaque année vos élus CFE-CGC administratifs et commerciaux recensent les réclamations salariales et les potentielles situations salariales discriminantes des salariés cadres et non cadres Monsois, Parisiens, Assistantes du réseau commercial afin de représenter et défendre leur dossier auprès de la Direction des Ressources Humaines du GIE LA MONDIALE GROUPE.

**Afin de pouvoir prétendre à ce dispositif, il faut en AMONT que le collaborateur ait fait une demande de RDV auprès de sa hiérarchie afin d'évoquer ensemble ses desiderata.**

**En cas de non-aboutissement, le collaborateur pourra entreprendre une démarche de réclamation salariale portée par la CFE-CGC.**

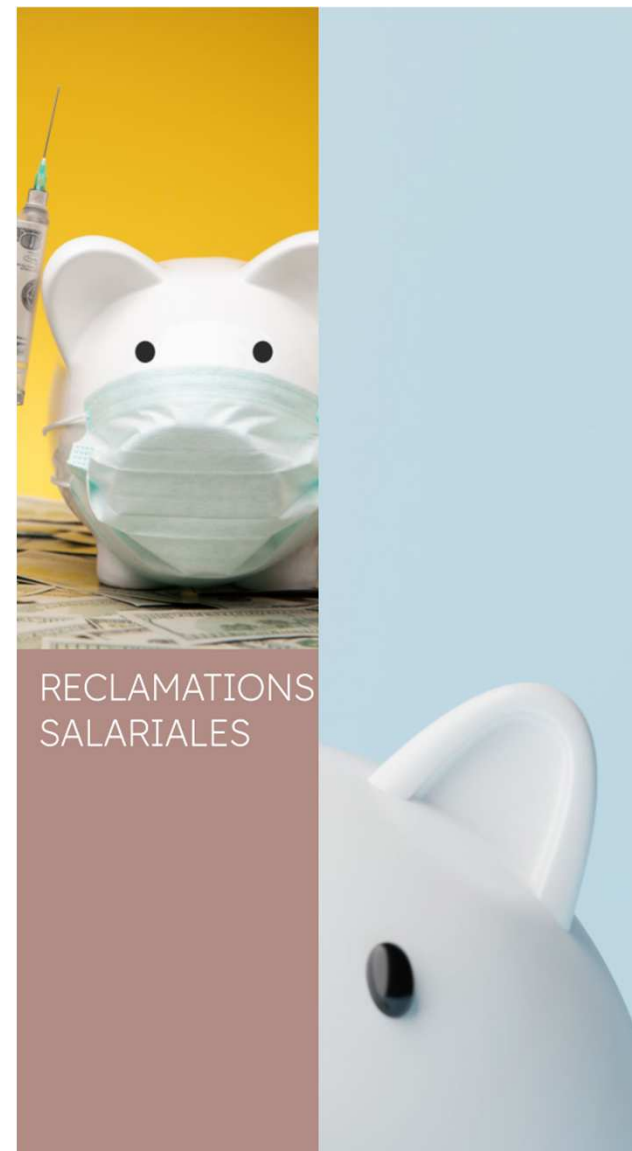
**Pour cette année les demandes sont à formaliser auprès de vos représentants CFE-CGC ou sur notre site Web : [avant le 14 juillet 2023](#).**

**Collaborateurs administratifs et assistantes commerciales, adressez-nous vos réclamations...**

**Nous traitons aussi les risques de classement en insuffisance professionnelle par la hiérarchie et/ou la DRH.**

Pour information, en cas d'échanges infructueux avec votre hiérarchie, les critères initiaux de recevabilité sont initialement basés sur :

- Dispositions spécifiques relatives aux seniors,
- Dispositions spécifiques relatives à l'égalité hommes/femmes,
- Absence d'augmentation individuelle depuis plusieurs années,
- Révision de la classification,
- Autres situations particulières à étudier...en lien avec vos entretiens annuels.



## Réclamations salariales, ne tardez pas !

### **Vos Représentants Administratifs :**

Cyril FRANCHES, Samuel PERROTTET, Stéphane OLLIVIER, Joelle GOZLAND, Brigitte THOMAS, Laurence DANIELOU, Pascal LEFEVRE

### **Vos Représentants Commerciaux :**

Georges WAKNINE, Laure BERNARD, Julie LUCAS, Patrick BENNEZON.

**Soyez acteurs, rejoignez-nous, adhérez à la CFE-CGC pour défendre vos intérêts !**



# REJOIGNEZ NOUS

LET'S MAKE A  
CHANGE!





## Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE-CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

**Cyril FRANCHES**

Délégué Syndical Central CFE-CGC LA MONDIALE (SNAPA)

**Laure BERNARD**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

**Patrick BENNEZON**

Délégué Syndical (SNIA)

**Samuel PERROTTET**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Stéphane OLLIVIER**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Georges WAKNINE**

Délégué Syndical (SNCSA)

**Julie LUCAS**

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc\_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)